



# Comment remplir une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ?

# (CERFA dématérialisé)



DGSCGC - SPGC - SDPGC - Mission CatNat - 04.2019



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

### Phase de connexion et d'identification de la commune demandeuse

**L'agent municipal** déposant la demande de la commune accède directement à la **page d'accueil du télé-service** fournie par l'administration.

Après avoir pris connaissance des principales étapes de la procédure, cliquer sur le bouton vance pour commencer la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Liberti - Egalité - Franceiri République Preseçuise	iCatNat infarnet Catastrophes Naturelles
MINISTÈRE De L'Intérieur	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES
Demande	communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
Madame, Monsie	sur,
Vous entrez dan	s le système iCatNat et vous souhaitez déposer une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Cette opération s	se démulera en 2 étapes -
1. La première ét communale (un l	tape consiste à décliner votre identité et à saisir la commune concernée par l'aléa. A l'issue de cette étape, vous recevrez deux messages par voie électronique qui vous permettront de saisir votre demande ien et une clé d'authentification).
2. La deuxième e	étape vous permettra de saisir votre demande commune de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Celle-ci fera l'obj	et d'une instruction jusqu'à la publication d'un arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Vous pourrez con	nsulter votre demande communale en utilisant le lien et la clé d'authentification qui vous seront transmis.
Pour plus d'inforr	mation, contactez le service en charge des catastrophes naturelles de votre préfecture.
	<ul> <li>✓ Accéder</li> </ul>



Phase de connexion et d'identification de la commune demandeuse

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Informations du demandeur			
Civilité *	Nom *		Prénom *
Civilité	-		
féléphone *	Courriel*		Confirmer l'adresse électronique *
Localisation du phénomène 🛛 🙆			
NSEE commune *		Libellé commune *	
luméro département *		Libellé département *	
luméro arrondissement *		Libellé arrondissement	*
	Quel est le résultat de l'opérat	ion mathematique 3 + 9 ?*	

Identification de l'agent municipal déclarant et de la commune concernée

Renseigner les informations marquées d'un astérisque \*

- 1. Information du demandeur : Il s'agit de renseigner l'identité et les coordonnées professionnelles de l'agent municipal déposant la demande pour la commune. Cet agent sera identifié comme l'interlocuteur privilégié au sein des services municipaux pour les services de l'État en charge de l'instruction de la demande.
- 2. Localisation du phénomène : Cette rubrique vise à identifier la commune au nom de laquelle la demande de reconnaissance est déposée. Il s'agit de la commune sur laquelle le phénomène naturel à l'origine des dégâts s'est produit.
- **3. Opération mathématique** : Cette opération vise à vérifier que la demande n'est pas déposée par un robot sur Internet.
- **4. Valider** : cliquer sur **Valider** pour terminer la phase d'identification préalable au dépôt de la demande communale dématérialisée.



### Phase de connexion et d'identification de la commune demandeuse

Une fois la 1<sup>ère</sup> étape d'identification validée, 2 notifications sont envoyées par voie électronique à l'adresse courriel renseignée précédemment.

Notification – clé d'authentification

Ces notifications contiennent le lien d'accès et la clé d'authentification permettant de se connecter et de finaliser la demande.

### Notification – lien d'accès

From noreply@icathat.gouv.fr Subject [ICatNat] - Accès à ma demande (1/2) To Martin DUPOND <martin.dupond@mairie-argol.fr></martin.dupond@mairie-argol.fr>	From noreply@icatnat.gouv.fr Subject [ICatNat] - Clé d'authentification pour ma demande (2/2) To Martin DUPOND <martin.dupond@mairie-argol.fr></martin.dupond@mairie-argol.fr>		
HTML	HTML		
Monsieur DUPOND Martin,			
Vous souhaitez déposer une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.	Monsieur DUPOND Martin,		
Afin de saisir votre demande communale, cliquez sur le lien ci-dessous :	Vous souhaitez déposer une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.		
tep://localhost.0001/mainie/identification/jetus/Mirce/16-Bale/idepulg17a	Afin de saisir votre demande communale, il vous sera demandé une clé d'authentification :		
Ce lien est permanent, il vous permettra ensuite de suivre l'état d'avancement de votre demande communale.	7AsCH&pCp+b6.949		
Pour plus d'information, contactez le service en charge des catastrophes naturelles de votre préfecture.	Pour plus d'information, contactez le service en charge des catastrophes naturelles de votre préfecture.		
Bien cordialement,	Bien cordialement,		
Cette notification a été générée en automatique par l'application iCatNat.	Cette notification a été générée en automatique par l'application iCatNat.		

Ces identifiants (lien d'accès et clé d'authentification) sont **permanents**. Ils permettent de **finaliser la demande** puis de **consulter son état d'avancement** une fois envoyée à la Préfecture. **Ils doivent être conservés.** 



**Si vous ne recevez pas les deux courriels** permettant de vous connecter, vérifier qu'ils n'ont pas été envoyés dans votre **boîte SPAM / courriels indésirables.** Les courriels envoyés pas l'application iCatNat sont transmis avec l'adresse d'expéditeur suivant : *noreply@icatnat.gouv.fr* 



Finaliser l'identification dans iCatNat en cliquant sur le lien d'accès intégré dans le message courriel reçu.

La page de connexion suivante s'affiche :

Compléter ma	demande - Demandeur : Monsieur Martin DUPOND - Commune : Argol	
	Clé d'authentification *	
	Quel est le resultat de l'operation mathematique 7 + 6 ? *	

Renseigner les informations marquées d'un astérisque \* :

- La clé d'authentification transmise par voie électronique (courriel reçu à part)
- Le champ de contrôle opération mathématique : il vise à vérifier que la demande n'est pas déposée par un robot.

Cliquer sur le bouton <a>Me connecter</a> pour finaliser la demande.

<u>S'il a perdu le courriel contenant la clé d'authentification</u> associée à la demande, l'agent municipal peut la récupérer en cliquant sur le bouton : J'ai perdu ma clé d'authentification

En revanche, <u>s'il a perdu le courriel **contenant le lien d'accès**</u>, l'agent municipal doit prendre contact avec la préfecture afin que cette dernière le génère à nouveau vers l'adresse courriel de son choix.



### Accéder au site d'information

Après vous être identifié, vous pouvez accéder au site d'information iCatNat dans le bandeau d'en-tête de la page.



Ce site regroupe de nombreuses informations sur le régime de la garantie catastrophe naturelle organisées en 5 onglets :

l'onglet **Accueil**, regroupe les informations de doctrine destinés aux municipalités :

- la présentation de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (film d'animation) ;
- la définition des phénomènes (une fiche par aléa) ;
- un ensemble de fiches pédagogiques précisant certaines particularités de la procédure.

L'onglet **Corpus réglementaire**, regroupe l'ensemble des lois, décrets, arrêtés, circulaires, et ordonnances.

L'onglet **Notice d'utilisation**, regroupe les informations sur la bonne utilisation de l'application iCatNat.

L'onglet Actualités, regroupe l'actualité des CatNat.

L'onglet **FAQ**, regroupe les questions fréquemment posées par les utilisateurs et les réponses appropriées.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

### <u>0 - Vue générale</u>

Renseigner les informations marquées d'un astérisque \*

#### 1. Localisation du phénomène :

Ces informations ont été complétées lors de l'identification de la commune déposant une demande (étape 1/2).

### 2. Identification du phénomène :

- la date et heure de début et de fin.
- le type de phénomène à l'origine des dommages.
- évaluation du nombre de bâtiments endommagés.
- les mesures de prévention préexistantes et adoptées.

### 3. Informations sur l'autorité municipale compétente

- Identité et fonction de l'autorité municipale déposant la demande ou de son représentant (maire, adjoint au maire...).

- la date de signature de la demande.

**4. Informations sur l'agent municipal déposant la demande** : Identité et coordonnées de l'agent.

### 5. Attacher le ou les documents constitutifs de la demande

**6. Envoyer la demande** au service de l'État de votre département compétent qui l'instruira (Préfecture, DDI...).



cerfa



Pour plus d'informations, utiliser le lien : Comment

Comment remplinison Cerfa ?



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

<u>1 - Localiser le phénomène</u>

Localisation du phénomène	
INSEE commune *	Libellé commune *
29001	Argol
Numéro département *	Libellé département *
29	Finistère
Numéro arrondissement *	Libellé arrondissement *
292	Châteaulin

Ces informations sont reprises de l'étape 1/2 au cours de laquelle l'agent municipal utilisant iCatNat a identifié la commune déposant une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les informations identifiant la commune demanderesse sont pré-renseignées et non modifiables à l'étape 2/2.



### <u>2 - Identifier le phénomène</u>

Identification du phénomène			
Date et heure de début du phénomène *		Date et heure de fin du phénomène *	
Phénomène *		Mesures de prévention *	
Sélectionner	-	Arrêté de mise en péril	<u>_</u>
Bâtiments endommagés *		Aucune mesure de prévention	_
0		Études en cours	_
		Interdiction d'accès aux habitations	
		PPR avalanches approuvé	
		PPR inondations approuvé	
		PPR mouvements de terrain approuvé	
			<b>T</b>

L'agent municipal renseignant le formulaire dématérialisé est d'abord inviter à renseigner les données permettant d'identifier le phénomène naturel à l'origine des dégâts recensés.

Tous les champs marqués d'un astérisque \* doivent être renseignés sinon la demande n'est pas validée.



### Période

Utiliser le **calendrier** pour sélectionner la date et l'heure de début et fin de phénomène.

Le jour de début et de fin du phénomène peuvent être identiques (*exemple : inondation provoquée par un orage violent se produisant un jour donné*).

Les heures de début et de fin du phénomène sont des données facultatives. Par défaut, l'application retient 00h00 pour l'heure de début et 23h59 pour l'heure de fin du phénomène.

### Phénomène

Sélectionner dans la liste déroulante le type de phénomène naturel à l'origine des dégâts.

Une **aide à la sélection définissant la nature** du phénomène s'affiche lorsqu'un type de phénomène est sélectionné.

**Chaque demande dématérialisée ne porte que sur un seul phénomène**. Si la commune est touchée par plusieurs phénomènes en même temps, elle devra saisir plusieurs demandes dans iCatNat : une pour chaque phénomène (*exemple : une commune touchée par un violent orage provoquant des inondations par ruissellement et coulées de boue et par débordement de cours d'eau devra déposer deux demandes).* 

							8		
<		janv	ier 2	018		>			
Lu	Ма	Me	Je	Ve	Sa	Di	^		~
1	2	3	4	5	6	7			
8	9 ]	10	11	12	13	14	23		59
15	16	17	18	19	20	21		-	
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31	1	2	-3	4	*		*
5	6	7	8	9	10	11			

# Phénomène \* Sélectionner... Sélectionner... A1 - Inondation par débordement d'un cours d'eau A2 - Inondation par ruissellement et coulée de boue associée A3 - Inondation par remontée de nappe phréatique B - Crue torrentielle (en région montagneuse)

- C Phénomènes liés à l'action de la mer (submersion marine et érosion marine) D Mouvement de terrain (hors sécheresse) E Ce phénomène est identifié dans les régions littorales. On distingue : les submersions marines qui sont associées à un franchissement et/ou à la destruction des digues
- G naturelles ou artificielles d'une côte ; l'érosion marine qui provoque le recul du trait de
- , côte ; le tsunami provenant d'un séisme sous marin.

L Volcanismo



•

### Complément

En fonction du phénomène naturel à l'origine des dommages, des informations complémentaires peuvent être demandées.

A titre d'exemple, lorsque la demande porte sur des inondations par débordement d'un cours d'eau, le ou les cours d'eau (fleuve, rivière, ruisseau...) qui ont débordé doivent être identifiés.

### Nombre de bâtiments endommagés

Il s'agit d'évaluer le nombre de bâtiments endommagés par le phénomène naturel. Ce nombre est une estimation établie par la commune à la date du dépôt de la demande de reconnaissance catastrophe naturelle. <u>Il n'a pas à être</u> <u>mis à jour une fois la demande déposée.</u>

Une demande peut être déposée même si un seul bâtiment est endommagé par le phénomène naturel en cause.

### Mesures de prévention

Il s'agit d'identifier les mesures de prévention des risques existants avant la survenue du phénomène naturel (PPR...) mais également les mesures adoptées suite à sa survenue (arrêté de péril, interdiction d'accès...).

Si aucune de ces mesures n'a été prise, il faut cocher la case « absence de mesure de prévention ».

#### Phénomène \*

A1 - Inondation par débordement d'un cours d'eau

#### Cours d'eau concerné\*



Ŧ

#### Bâtiments endommagés \*



#### Mesures de prévention \*



<u>3 - Identifier l'autorité municipale décidant du dépôt de la demande cat.nat.</u>

Informations du signat	taire CERFA		
Civilité *	Prénom *	Nom *	Fonction *
Cerfa signé le *			

Il s'agit de renseigner les informations permettant d'identifier **l'autorité municipale qui a pris la décision de déposer une demande** de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au nom de la commune :

- son identité : Civilité, Prénom, Nom.

- ses fonctions au sein de la commune : Maire, adjoint au Maire...

Il faut également renseigner la **date de dépôt de la demande communale** à l'aide du calendrier. Cette date est la date à laquelle la demande est déposée dans l'application informatique. Par défaut, c'est la date du jour qui est affichée.

La loi exige que le délai entre la date de la demande communale de reconnaissance et la date de début de survenance du phénomène naturel soit inférieur à 18 mois (art. L.125-1 du Code des Assurances).

#### Cerfa signé le \*





<u>4 - Identifier l'agent municipal déposant la demande dans iCatNat</u>

Informations du demandeur		
Civilité *	Nom *	Prénom *
Monsieur		Martin
Téléphone *	Courriel *	Confirmer l'adresse électronique *
0212345678	martin.dupond@mairie-argol.fr	martin.dupond@mairie-argol.fr

Ces informations sont reprises de l'étape 1/2 au cours de laquelle l'agent municipal utilisant iCatNat s'est identifié pour pourvoir déposer la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune. Les informations identifiant l'agent municipal déposant la demande dans l'application sont pré-renseignées mais <u>elles sont modifiables</u>.

Les coordonnées de l'agent municipal seront utilisées par les services de l'État qui instruiront la demande communale (préfecture, DDI...). **Cet agent sera identifié comme l'interlocuteur privilégié** au sein des services municipaux pour les services de l'État en charge de l'instruction de la demande. Il sera sollicité si besoin pour compléter le dossier transmis dans iCatNat.

#### Adresse électronique :

- Seule l'utilisation d'une adresse professionnelle est autorisée dans iCatNat. Les demandes déposées par un demandeur identifié par une boite personnelle (*ex : martin.dupond@gmail.com*) seront systématiquement rejetées.

- L'adresse électronique professionnelle du demandeur peut être celle d'une boite fonctionnelle de la mairie ou d'un de ses services.



### <u>5 - Attacher des documents</u>

#### 5.1 – Identification des documents pouvant être déposés dans iCatNat

Une fois le formulaire dématérialisé renseigné, l'agent municipal peut déposer des pièces complémentaires à l'appui de la demande communale. Seuls des **documents informatisés au format .pdf** peuvent être déposés dans l'application.

Il existe deux types de pièces complémentaires :

- La déclaration de l'autorité municipale :

. Il s'agit d'une **pièce obligatoire** du dossier permettant d'authentifier la demande communale. Si cette pièce n'est pas attachée à la demande, celle-ci sera systématiquement rejetée par le service de l'État instruisant la demande.

. Un modèle de déclaration est accessible sur le site d'information d'iCatNat.

Il n'est pas possible d'un CERFA papier signé comme déclaration sur l'honneur.

#### - Les fichiers facultatifs :

. La commune peut déposer à l'appui de sa demande toute pièce susceptible d'éclairer les services de l'État sur l'intensité du phénomène naturel à l'origine des dommages recensés par la commune : courrier du Maire, bilan d'intervention des services municipaux... Cependant ces pièces ne sont pas nécessaires à l'instruction de la demande.

. Le nombre de fichiers facultatifs est limité en nombre (3 documents) et en poids (4 Mo). La transmission de photos et de tout document contenant des informations personnelles des sinistrés est prohibée dans iCatNat.

. Au besoin, les services de l'État en charge de l'instruction de la demande communale prendront contact avec la mairie pour disposer de documents complémentaires si cela s'avérait nécessaire pour étayer la demande communale.

Documents			+
Pièces complémentaires			
Attacher un document			
Le symbole * indique les champs obligato Sélectionner le type de document *	res		
Sélectionner			-
Sélectionner un fichier *			
Parcourir Au	un fichier sélection	né.	
		🗙 Annuler	🛹 Attacher



### <u>5 - Attacher des documents</u>

#### 5.2 – Comment attacher des documents dans iCatNat

-Cliquer sur le bouton demande communale.

pour attacher des documents à la

- La fenêtre « Attacher un document » s'ouvre.

- Sélectionner le type de document à attacher dans la liste déroulante : *fichiers facultatifs* ou *attestation sur l'honneur* de l'autorité municipale.

Sélectionner le type de document *	
Sélectionner	•
Sélectionner Déclaration de l'autorité municipale Fichiers facultatifs	

Sélectionner le fichier .pdf souhaité sur le poste de travail de l'agent municipal en cliquant sur le bouton Parcourir...

Plusieurs contrôles sont effectués automatiquement par l'application avant l'attachement du document : type du document (.pdf), poids du document et sur le nombre de documents attachés.

En cas d'erreur, un message s'affiche afin d'identifier la correction à apporter. A titre d'exemple, si l'application détecte une erreur sur le type de fichier déposé, le message suivant s'affiche :

Documents	+
Pièces complémentaires	

Attacher un document		
Le symbole * indique les champs obligatoires		
Sélectionner le type de document *		
Sélectionner		-
Sélectionner un fichier *		
Parcouri Aucun fichier sélectio	onné.	
	🗙 Annuler	🗸 Attacher

Ce type de fichier est invalide. Seuls les types de fichiers suivants sont acceptés . .pdf -



### <u>5 - Attacher des documents</u>

### 5.3 – Contrôler les documents déposés dans iCatNat avant la validation de l'envoi de la demande dématérialisée

Une fois attachés, les documents apparaissent dans la section *Documents* du formulaire dématérialisée. Il faut vérifier que les document déposés sont ceux souhaités et qu'il n'y a pas eu d'erreur de manipulation lors du dépôt. Il est possible de consulter un document en cliquant sur son nom (*ouverture du document en version .pdf*).

*Exemple :* cliquez sur

Fichier facultatif 1.pdf

Si, lors du contrôle, il est constaté qu'un mauvais document a été déposé dans iCatNat, il faut :

- le supprimer en cliquant sur le bouton

- Puis, déposer le bon document (procédure décrite au point 5.2).

L'application contrôle que **l'attestation sur l'honneur** de l'autorité municipale est bien jointe à la demande dans la mesure où il s'agit d'une pièce obligatoire. Un message d'erreur apparait en cas d'oubli. <u>Toute demande communale transmise sans</u> <u>cette attestation sur l'honneur (mauvaise pièce déposée) sera systématiquement</u> <u>rejetée.</u>



#### Pour information :

Un document de synthèse de la demande déposée par la commune est généré automatiquement par l'application lors de l'envoi de la demande dans iCatNat (procédure décrite au point 6 du présent document).

Ce document reprend les informations saisies dans le formulaire et est attaché à la demande. L'application envoie un message a l'adresse courriel de la commune identifiée lors du dépôt de la demande.

Ce message contient en pièce jointe ce document de synthèse qui fait office de preuve de dépôt : Cerfa\_29001-ICB-180108-1.pdf





### <u>6 - Envoyer la demande dématérialisée</u>

Une fois les informations requises renseignées dans le formulaire dématérialisé et les documents nécessaires attachés au formulaire, cliquer sur le **bouton envoyer la demande** dans la rubrique « opération » :

Si des informations sont manquantes, un message s'affiche sous les champs

concernés :		Phénomène *				
		Sélectionner				
	Ĺ	Veuillez sélectionner un élément de la liste.				

Lorsque la demande est complète, une fenêtre de confirmation s'ouvre.

Cliquer alors sur le **bouton valider** pour transmettre la demande.

Le traitement se lance et vérifie la cohérence des informations saisies, en particulier les dates, un message d'erreur s'affiche le cas échéant, par exemple :

La date de fin du phénomène doit être antérieure à la date de signature du CERFA.

Une fois le traitement finalisé, une **fenêtre d'information** s'ouvre et confirme que la demande communale a bien été envoyée. Le message indique le **numéro de référence** de la demande créée dans l'application iCatNat.

demande		
iations saisies. mande sera envoyée	à la préfecture, il r	ne sera plus possible de
		🗙 Annuler 🗸 Val
rée		
°29001-ICB-180101-5 objet d'une instruction intant reconnaissance ine son avancement e- iransmis.	i a été envoyée. i jusqu'à la publica de l'état de catast n utilisant le lien e	ition d'un arrêté trophe naturelle. Lla clé d'authentification
m e y y	nations saisles. emande sera envoyée yée n°29001-ICB-180101-5 l'objet d'une instruction jortant reconnaissance ivre son avancement e transmis.	nations saisies. emande sera envoyée à la préfecture, il i yée n°29001-ICB-180101-5 a été envoyée. l'objet d'une instruction jusqu'à la publica iortant reconnaissance de l'état de catasi iorte son avancement en utilisant le lien e transmis.

Le bouton **Effacer** de la rubrique « opération » permet d'effacer l'ensemble des informations saisies dans le formulaire dématérialisé (*cf. points 1 à 4*).



### 7 – Les suites données à l'envoi de la demande

#### 7.1 – Accusé-réception de la demande communale

Une fois la demande envoyée dans l'application, iCatNat transmet un **message de notification** à l'adresse courriel de l'agent municipal déposant (boite professionnelle ou fonctionnelle) avec en pièce jointe un **document type CERFA** généré automatiquement.

Ce document type CERFA, qui synthétise les informations transmises dans iCatNat, constitue une preuve de dépôt de la demande.

Le **message de notification** transmis automatiquement contient également la référence de la demande communale.

From noreply@icatnat.gouv.fr	
Subject [iCatNat] - Récépissé de la demande 29001-ICB-180108-2	
To Martin DUPOND <martin.dupond@mairie-argol.fr></martin.dupond@mairie-argol.fr>	Loan 182 600 da 13 juillet 1983 Notitiee
	Lond - Equilat - Internal Réferences Reasonaire
HTML	MINISTÈRE DE L'INIÉRIEUR
	DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE
Monsieur DUPOND Martin	LETATUE CATASINGERE INSTITUTE.
	P (6,
Votre demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été envoyée à la préfecture du 29 - Finistère sous la référence 29001-	T analization du whistoming
ICB-180108-2.	Commune : Argol (29001)
Rannel de la localisation et de l'identification du phénomène	Arrondissement : Chårezulin (292)
	Date et heure du phénomène
Commune : 29001 - Argol	Du : 08/01/2018 00/00 au 09/01/2018 25:59
<ul> <li>Phénomène : ICB - Inondation par débordement d'un cours d'eau du 08/01/2018 00:00 au 09/01/2018 23:59</li> </ul>	Identification du phenomène Al - Inondation par débordement d'un cours d'eau (Cours d'eau concerné : Aulne)
Celle-ci va faire l'objet d'une instruction jusqu'à la publication d'un arrêté interministériel nortant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle	Mesures de prévention
	PPR mondations approave.
Pour plus d'information, contactez le service en charge des catastrophes naturelles de votre préfecture.	Nombre de bâtiments endommagés 10
Bian cordiolament	Signataire
Diel Cottachen,	Civilité: Monsieur Fonction: Maire Nom. DUPOND Date. 10/01/2018
Cette notification a été générée en automatique par l'application iCatNat.	Primmi Martin



Une notification est également envoyée à la Préfecture pour l'avertir qu'une nouvelle demande vient d'être déposée.



### 7 – Les suites données à l'envoi de la demande

#### 7.2 – Saisir une nouvelle demande

Une fois la demande envoyée, une nouvelle fenêtre s'ouvre proposant de saisir **une nouvelle demande pour la même commune**.

Un même évènement météorologique peut en effet être à l'origine de plusieurs phénomènes naturels à l'origine de dommages.

Ainsi de violents orages peuvent être à l'origine d'inondations pour ruissèlements et coulées de boues et pour débordement de cours d'eau. <u>La commune doit alors</u> <u>déposer deux demandes dans iCatNat</u>.



Cliquer sur le bouton

✓ <sup>Cui</sup> pour saisir une nouvelle demande.

Le nouveau formulaire de déclaration d'une demande est vierge, seules sont pré-renseignées les informations relatives à la localisation de phénomène (commune...) et à l'identité de l'agent municipal demandeur.

La nouvelle demande doit être renseignée comme indiqué aux points 1 à 6 du présent document.



2 nouvelles notifications sont envoyées par voie électronique à l'adresse courriel du demandeur. Ces notifications contiennent le **lien d'accès** et la **clé d'authentification** permettant de se connecter ensuite à la nouvelle demande.



### 7 – Les suites données à l'envoi de la demande

#### 7.3 – Suivre l'instruction de ma demande

Une fois la demande envoyée dans l'application iCatNat, l'**écran de consultation de la demande** s'affiche et présente les rubriques suivantes :

#### 1. Synthèse et état d'avancement :

Cette rubrique précise le **statut de la demande**, c'est-à-dire l'état de son instruction. A chaque statut correspond une étape de l'instruction. Un document accessible sur le site d'information d'iCatNat dénommé « définition des statuts des demandes en mairie » permet d'identifier à quelle étape correspond chaque statut.

La **date de commission** permet de connaître à quelle date la demande communale sera étudiée en commission interministérielle.

#### 2. Détail demande Cerfa :

Cette rubrique synthétise les informations renseignées par l'agent municipal ayant déposé la demande communale dans iCatNat.

#### 3. Informations du demandeur :

Cette rubrique rappelle le nom et les coordonnées de l'agent municipal ayant déposé la demande communale dans iCatNat.

#### 4. Pièces complémentaire s:

Cette rubrique liste les pièces jointes déposées par la commune avec sa demande. Il est possible de visualiser ces pièces en cliquant sur leur nom.

#### 5. Opérations

Le bouton « annuler ma demande » permet à la commune de renoncer à sa demande.



<u>Il est toujours possible de ce connecter à cet écran de synthèse en utilisant le lien d'accès et la clé d'authentification</u> transmis pour se connecter initialement. Il faut donc conserver ces deux courriels qui les contiennent et qui ont été envoyés à l'adresse électronique identifiée par l'agent municipal ayant déposé la demande dans l'application (*cf. points I du présent document*).



